

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 décembre 2023

Les lauréats de Cap'Handicook récompensés par les partenaires du 1er concours culinaire à destination des personnes en situation de handicap



La grande finale du concours culinaire Cap'Handicook s'est tenue le lundi 4 décembre à Paris. 7 prix ont été remis aux candidats lors de cet événement organisé sous le parrainage de la Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées, Fadila KHATTABI, et en présence du chef étoilé, Michel BRAS.

Ouvert aux personnes en situation de handicap (ESAT, entreprises adaptées et personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi accompagnées ou ayant bénéficié d'un accompagnement par Pôle emploi / Cap emploi) ayant déjà une expérience en restauration traditionnelle, ce concours organisé depuis mars 2023 sur quatre étapes régionales a permis à une vingtaine de candidats, réunis en équipes, de s'affronter hier pour la grande finale.

Durant 2h30, les équipes de candidats, en binôme avec un Maître Restaurateur, ont dû réaliser un menu à partir d'un buffet mystère dans les cuisines de l'ESAT Berthier. Ils ont également montré leurs talents dans le dressage et le service, sur le thème « repas en fête ».

Les réalisations ont été évaluées par un jury d'experts membres de l'Académie Nationale de Cuisine et un jury de dégustation composé de professionnels et de partenaires. Entourés et évalués par des professionnels, ces personnes en situation de handicap ont eu l'occasion de démontrer que seuls les compétences et le professionnalisme comptaient en cuisine.

7 prix ont été décernés lors de cette soirée qui s'est déroulée au Pavillon Cambon Capucines :

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat - 07 75 25 63 06 - sonia.plegat@pole-emploi.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Julie Chaouat - 06 84 38 12 21 - jchaouat@lebureaudecom.fr

FIPHP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr / Charlotte Le Barbier - 06 78 37 27 60 - clebarbier@image7.fr

- **Remise du « 1er prix » vainqueur de la finale** par Madame Fadila KHATTABI, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, **à l'équipe finaliste de Paris**, constituée de candidats de l'ESAT Espace Aurore (75), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi, et de Damien BOUDIER, Maître restaurateur ;
- **Remise du « Prix coup de cœur du Jury »** par Monsieur Michel BRAS, Parrain du concours Cap'Handicook, **à l'équipe finaliste de Lyon**, constituée de candidats de l'entreprise adaptée Etape Auvergne (43), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Didier COZZOLINO, Maître restaurateur ;
- **Remise du « Prix du meilleur service »** par Monsieur Alain FONTAINE, Président de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR) **à l'équipe finaliste de Lyon**, constituée de candidats de l'entreprise adaptée Etape Auvergne (43), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Didier COZZOLINO, Maître restaurateur.
- **Remise du « Prix de la meilleure entrée »** par Monsieur Christophe ROTH, Président de l'Agefiph, et par Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Présidente du Fiphfp, **à l'équipe finaliste de Toulouse**, constituée de candidats de l'ESAT Alba (82), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Marc BOZZATO, Maître restaurateur.
- **Remise du « Prix du meilleur plat »** par Monsieur Jean BASSERES, Directeur Général Pôle emploi, **à l'équipe finaliste de Reims**, constituée de candidats de l'entreprise adaptée l'Extra (51), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Thierry LANDRAGIN, Maître restaurateur.
- **Remise du « Prix du meilleur dessert »** Monsieur Patrick PLISSON, Président de l'Académie Nationale de Cuisine Ile-de-France et Monsieur Olivier CHAPUT, Président du jury Cap'Handicook, **à l'équipe finaliste de Lyon**, constituée de candidats de l'entreprise adaptée Etape Auvergne (43), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Didier COZZOLINO, Maître restaurateur.
- **Remise du « Prix de la solidarité »** par Monsieur Dominique de la Rochefoucauld, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) **à l'équipe finaliste de Reims**, composée de candidats de l'entreprise adaptée l'Extra (51), d'une candidate Cap emploi / Pôle emploi et de Thierry LANDRAGIN, Maître restaurateur.

Cette remise des prix a été ponctuée de témoignages. Valérie, candidate de l'étape régionale de Reims, a résumé ainsi ce qu'elle retient de cette expérience : *« Peu importe le classement, le principal c'est de belles rencontres, et surtout d'avoir pu relever le défi avec mon handicap. Trouver quelque chose qui nous rend heureux et qui nous permet de tout oublier ce n'est pas une chose facile. Mais moi j'ai trouvé. Quand je cuisine c'est comme si plus rien n'était important, tout devient simple et magique, malgré le handicap. »*

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@pole-emploi.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Julie Chaouat - 06 84 38 12 21 - jchaouat@lebureaudecom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr / Charlotte Le Barbier - 06 78 37 27 60 - clebarbier@image7.fr

Jean-Julio, candidat de l'étape régionale de Paris, s'est aussi exprimé sur son état d'esprit durant ce concours : *« J'ai plusieurs handicaps. Je bégaye et j'ai subi récemment une greffe. Pendant un an, je ne pourrai pas travailler. Mais c'était un privilège pour moi de participer à ce concours pour montrer au monde entier que malgré nos difficultés, on ne baisse pas les bras. Il ne faut jamais se décourager dans la vie. Continuez à travailler dur, la réussite dépend de vous-même. »*

Le concours a été créé en 2019 par Nicolas Cadet, responsable du pôle restauration de l'ESAT Berthier, développé et co-organisé avec David Lesage, responsable commercial de l'ESAT Berthier. Parrainé par des institutions culinaires, des chefs renommés et sous la présidence d'honneur de Guillaume GOMEZ, Cap'Handicook s'est déployé au niveau national en 2023.

Une nouvelle édition est prévue en 2024 pour continuer à mettre en valeur les compétences et l'engouement des personnes en situation de handicap pour les métiers de la restauration. Les partenaires de Cap'Handicook renouvelleront l'opération, avec l'appui des entreprises engagées, pour ce secteur qui recrute.

Pour Jean BASSERES, Directeur Général de Pôle emploi : *« Ce concours marque l'engagement de Pôle emploi et des Cap emploi au profit de la lutte contre le chômage des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Il demande beaucoup de courage et de solidarité, qui sont également les ciments du service public tel que nous le concevons ensemble. »*

Pour Christophe ROTH, Président de l'Agefiph : *« C'est une formidable initiative qui permet aux travailleurs en situation de handicap de démontrer leurs capacités. Et c'est une opportunité pour tous les restaurateurs qui recrutent de dénicher des candidats de grand talent. »*

Pour Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Présidente du Comité national du FIPHFP : *« Outre l'originalité de cet événement, c'est aussi, pour la Fonction publique, et plus particulièrement les fonctions publiques territoriale et hospitalière, de belles opportunités d'emploi dans le domaine de la restauration, qui correspondent à des métiers porteurs. »*

Comme le rappelle Jean-Pierre BENALET, Président de Cheops Cap emploi : *« La restauration, c'est la passion, le moteur de ce concours dédié aux personnes en situation de handicap. La mise en musique, c'est le réseau et je veux remercier les plus de 100 personnes impliquées dans l'organisation de ce concours. Repérer les compétences et savoir les mettre en œuvre, c'est tout le sens du travail collectif mené par Cap emploi et Pôle emploi. »*

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@pole-emploi.fr

Cap emploi : Martine Savary – 06 64 25 66 59 – martine@geckotom.com

Agefiph : Julie Chaouat – 06 84 38 12 21 – jchaouat@lebureaucom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr / Charlotte Le Barbier – 06 78 37 27 60 – clebarbier@image7.fr

Les Partenaires du concours

Le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs, l'Académie Nationale de Cuisine, la Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'Agefiph, le FIPHFP, Unirh, Cheops Cap emploi et Pôle emploi.

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site [pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.org) reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : @pole_emploi

À propos de l'AGEFIPH :

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

Plus d'informations sur : <http://www.agefiph.fr/>

Twitter : @Agefiph

À propos de Cheops Cap emploi :

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux. Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Toutes les informations sur : <http://www.cheops-ops.org/>

Twitter : @Cheopsconseil

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@pole-emploi.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Julie Chaouat - 06 84 38 12 21 - jchaouat@lebureaudecom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr / Charlotte Le Barbier - 06 78 37 27 60 - clebarbier@image7.fr

À propos du FIPHFP :

Créé en 2006 à la suite de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Fonds pour l'insertion des personnes en situations de handicap œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHFP).

C'est un acteur essentiel qui apporte des réponses concrètes et efficaces dans le champ de l'insertion, du maintien en emploi des personnes en situation de handicaps.

Il finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi de la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Doté d'un budget annuel de 200 millions d'euros, il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs politiques d'inclusion professionnelles.

Ainsi en 2022, plus de 34 000 recrutements ont été réalisés et plus de 8 000 personnes ont été maintenues en emploi grâce au fonds.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur : [http:// www.fiphfp.fr /](http://www.fiphfp.fr/)

Twitter : @FIPHFP

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@pole-emploi.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Julie Chaouat - 06 84 38 12 21 - jchaouat@lebureaudecom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr / Charlotte Le Barbier - 06 78 37 27 60 - clebarbier@image7.fr